

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 27 juin 2014
(convocation du 17 juin 2014)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Juin Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. HERITIE Michel, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kevin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, M. LOTHAIRE Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h15
M. MANGON Jacques à Mme LAPLACE Frédérique à partir de 12h15
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel
Mme TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine à partir de 11h15
Mme FERREIRA Véronique à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie
Mme KISS Andréa à Mme DE FRANÇOIS Béatrice
Mme BEAULIEU Léna à M. GUICHARD Max
Mme BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard à partir de 12h
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à M. TOURNERIE Serge
M. CAZABONNE Didier à M. MILLET Thierry à partir de 12h15
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CUNY Emmanuelle
M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas

M. FETOUH Marik à M. ROBERT Fabien
Mme FORZY-RAFFARD Florence à Mme COLLET Brigitte à partir de 12h
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud à partir de 11h30
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques à partir de 10h
Mme LEMAIRE Anne-Marie à M. POIGNONEC Michel
Mme PEYRE Christine à Mme ROUX-LABAT Karine à partir de 12h15
M. RAUTUREAU Benoît à M. RAYNAL Franck jusqu'à 10h30
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain à partir de 11h15
M. TRIJOLET Thierry à M. LE ROUX Bernard à partir de 11h30

M. DELAUX Stephan à M. DUCHENE Michel à partir de 10h20

EXCUSES :

M. REIFFERS Josy

LA SEANCE EST OUVERTE

**Réponse à l'appel à projets conjoint franco-indien en soutien à la coopération
décentralisée
Décision- Autorisation**

M. Michel VERNEJOUL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

1 – Le contexte

Depuis 2011, la Métropole bordelaise a initié des relations avec Hyderabad, capitale de l'Etat indien de l'Andhra Pradesh. Plusieurs déplacements ont permis de renforcer les liens avec les autorités locales mais également de participer à des séminaires sur les nouvelles formes de gouvernance et la mobilité urbaine, et au 6^{ème} sommet «EuroIndia» sur la renaturation urbaine (2013).

La Cub a également installé fin août 2013, un VSI, volontaire de solidarité internationale, afin d'identifier les axes d'un accord de coopération.

Le 1^{er} mars 2014, le ministère français des affaires étrangères en partenariat avec le ministère indien du Développement urbain a lancé le deuxième appel à projet, pour soutenir la coopération décentralisée entre la France et l'Inde.

La Cub, en partenariat avec l'A'Urba, et CODATU (Coopération pour le Développement et l'Amélioration des Transports Urbains et Périurbains) envisagent de répondre à cet appel à projet sur la base d'une série d'ateliers d'experts à Hyderabad et Bordeaux. Le thème serait : "comment mettre les projets de transport urbain au service d'une planification stratégique?".

2 – La métropole d'Hyderabad

L'aire métropolitaine d'Hyderabad compte plus de neuf millions d'habitants, ce qui en fait la sixième agglomération indienne. Au cours des trente prochaines années, cette population devrait doubler pour atteindre en 2041, 15 à 19 millions, selon les différentes estimations. Quoiqu'il en soit, la croissance démographique soutenue va se poursuivre et créer une pression supplémentaire sur les infrastructures déjà existantes.

Le développement urbain s'est accompagné de nombreux problèmes qui subsistent aujourd'hui :

- un réseau routier en mauvais état, mal entretenu, et une circulation difficile, particulièrement en période de pluie ;

- des transports publics pour l'instant inadaptés à la taille de la ville et peu efficaces – en attendant l'arrivée du métro à partir de 2015 ;
- l'absence d'une politique de planification concertée et surtout réellement appliquée au niveau local;
- de sérieux problèmes d'assainissement dans les zones nouvellement développées, liés à l'absence de régulations strictes quant à l'utilisation des sols, et à la disponibilité des terrains ;
- des ressources en eau potable insuffisantes pour l'ensemble de la population, conduisant à aller chercher de l'eau toujours plus loin de la ville, via le détournement des rivières voisines et le creusement de puits ;
- un patrimoine historique riche, mais mal préservé et mis en péril par le développement urbain.

Grand centre marchand traditionnel, Hyderabad a également connu de profonds changements économiques avec l'ouverture du marché indien dans les années 90 et s'est imposée comme une ville importante dans le domaine des services, au même titre que Bangalore. La transition d'une économie primaire à une économie tertiaire s'est toutefois faite au détriment de l'industrie locale, qui n'est réellement performante que dans quelques domaines de pointe (comme la biopharmacie). Hyderabad concentre près de 60 % du PIB de l'État et constitue à ce titre une précieuse ressource. La lutte pour la création du Telangana (voir plus bas) a mis en évidence l'importance vitale des ressources générées par Hyderabad, via notamment son industrie et ses services à forte valeur.

Outre son poids économique primordial, Hyderabad abrite en tant que capitale l'ensemble des institutions de l'État d'Andhra Pradesh, telles que l'Assemblée législative, les différents ministères, la Haute cour de justice...

Le réseau des transports collectifs est en pleine expansion. Hyderabad dispose d'une flotte de plus de 3600 bus qui transportent tous les jours plus de trois millions de passagers. Exploité par APSRTC, la régie de transports de l'État d'Andhra Pradesh, le réseau de bus, 2 400 km au total, couvre 70 % de la municipalité de Hyderabad ainsi qu'une partie de l'aire métropolitaine. Il est complété par un réseau ferroviaire peu dense, composé de trains locaux (MMTS) et régionaux, long de 97 km et qui dessert 45 stations, transportant chaque année plus de 50 millions de passagers. Bien que publics, ces différents modes de transport ne sont pas regroupés sous l'autorité d'une régie des transports spécifique à Hyderabad.

Au total, les transports publics représentent environ 46 % de l'ensemble des trajets motorisés effectués au quotidien, le reste se répartissant entre véhicules privés (deux-roues et quatre roues) et semi-privés (taxis, auto-rickshaws).

Hyderabad s'apprête à connaître au cours des prochaines années un bouleversement majeur avec la mise en service, à partir de mars 2015 et en phases successives, du métro de Hyderabad (à terme : 72 km et 66 stations). Il permettra de relier les différentes parties de la ville via ses trois lignes interconnectées.

Sur le plan politique, les élections générales indiennes ont donné une claire majorité parlementaire au principal parti d'opposition, le Bharatiya Janata Party (BJP), représentant la droite nationaliste hindoue, qui a désigné Narendra Modi à la tête du nouveau gouvernement. M. Modi a pris ses fonctions de Premier ministre le 26 mai 2014.

Au terme de plusieurs années de discussions et d'agitation politique, l'Union indienne a validé en juillet 2013 la division de l'État d'Andhra Pradesh, entraînant la création d'un 29^{ème} État indien, le Telangana. Cette partition s'accompagne de l'institution de Hyderabad comme capitale commune des deux États. Elle deviendra ensuite capitale unique du Telangana (au bout de dix ans maximum).

Les élections au Telangana ont porté au pouvoir le parti régional du Telangana Rashtra Samithi (TRS), dont le gouvernement sera nommé et prendra ses fonctions le 2 juin prochain.

3 – Les contours du projet entre la Cub/ CODATU et Hyderabad

La CUB et CODATU proposent d'organiser 3 séminaires de travail et de les alterner à Hyderabad et à Bordeaux afin d'appréhender ces différents enjeux avec les partenaires indiens. La période des échanges s'échelonne de novembre 2014 à avril 2015.

Action 1 (novembre 2014): à Hyderabad : séminaire : “comment mettre les projets de transport urbain au service d'une planification stratégique?”

Lieu : Hyderabad

Format : 5 jours

Public : autorités locales indiennes en charge de la planification urbaine et des transports (GHMC, HMDA, APIIC, Ministère du développement urbain...) ainsi que les consultants spécialisés dans ces mêmes domaines, au total 30 à 40 personnes

L'objectif de ce séminaire est d'une part de souligner les enjeux de coordination entre les acteurs autour du projet de métro d'Hyderabad, et de favoriser l'articulation des politiques de transport avec la planification urbaine.

D'autres événements auront lieu sur cette même période :

- un séminaire sur la mobilité durable dans les villes à New Delhi (forum « Urban Mobility »)
- les Assises coopération décentralisée franco-indienne (qui pourraient se tenir à Hyderabad).

Action 2 (février 2015): à Bordeaux : organisation d'un programme de travail et de visites pour les partenaires indiens (10 personnes environ)

Organisation de visites techniques à Bordeaux des partenaires indiens

Lieu : Bordeaux

Format : 5 jours

Public : membres des administrations locales concernées par le métro ainsi que des représentants de L&T et Keolis.

Ces visites techniques insisteront sur les outils de planification urbaine (Plan de déplacements urbains), les réalisations en termes d'aménagement autour du développement du réseau de tramway et l'intégration du réseau de transport collectif.

L'objectif de cette visite sera de confirmer les axes de réflexions proposés pendant le séminaire de novembre et de montrer comment l'agglomération de Bordeaux s'est restructurée autour du développement de son réseau de tramway.

Les partenaires institutionnels locaux seront pleinement associés à la démarche.

Action 3 : avril 2015: à Hyderabad : 5 jours. Organisation d'un séminaire sur “l'intégration des transports publics”.

Lieu : Hyderabad

Format : 5 jours

Public : membres du ministère du développement urbain du Telangana, des autorités et administrations locales, ainsi que diverses organisations liées aux transports à Hyderabad (syndicat des auto-rickshaws, consultants...), au total 30 à 40 personnes.

Après l'ouverture du métro prévue en mars 2015, ce séminaire aura vocation à favoriser la coordination des acteurs locaux.

4 - Modalités de financement

La Cub, en partenariat avec l'A'Urba et CODATU, prévoit de répondre à l'appel à projet franco-indien, sur un budget prévisionnel global de 100 000 € (50 000 € pour la partie française, 50 000 € pour la partie indienne).

Le co-financement sollicité auprès du MAE serait de 30 000€ (montant maximum possible).

Si notre dossier est lauréat, les dépenses pour la partie française se répartiraient comme suit :

- Cub/ A'urba : 25 000 € - 10 000 € (contribution Mae) = 15 000 €

- Codatu : 25 000 € - 20 000€ (contribution Mae) =5 000€.

Le Conseil de Communauté,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu, la délibération N° 2013/0200 du Conseil de Communauté en date du 22 mars 2013 mobilisant un volontaire de solidarité internationale dans le cadre d'un futur accord de coopération avec Hyderabad,

Vu l'intérêt de la Cub à mobiliser des co-financements sur ses actions à l'international

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT l'intérêt de la Communauté Urbaine de développer une politique de coopération internationale et d'accroître ses contacts avec l'Inde, particulièrement avec Hyderabad

DECIDE

Article 1 : d'autoriser M. le Président et/ou son représentant, M. Michel Vernejoul, en partenariat avec l'A'Urba et CODATU, à répondre à l'appel à projets conjoint franco-indien en soutien à la coopération décentralisée, sur la base des éléments pré-cités.

Article 2 : les versements seront effectués sur le budget principal de l'exercice en cours en recettes, section fonctionnement, cdr JB00, opération 05P051O003, article 7478, fonction 048, chapitre 74.

Article 3 : les dépenses seront imputées sur le budget principal de l'exercice en cours, section fonctionnement, cdr JB00, opération 05P051O003, article 6188, fonction 048, chapitre 011.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 juin 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Conseiller délégué,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 15 JUILLET 2014</p> <p>PUBLIÉ LE : 15 JUILLET 2014</p>
--

M. MICHEL VERNEJOUL